



VINCOTTE

2BR-13f-a

CERTIFICATION

Environmental Conformity Marks

## Certification OK Compost de produits finis : A quoi faut-il être attentif ?

La norme EN 13432 précise qu'un emballage est réputé compostable si l'ensemble de ses constituants le sont. Il est toutefois admis que certains composants d'un emballage puissent ne pas être compostables. Il convient donc de faire la différence entre :

- **composant** : élément d'un emballage pouvant être facilement séparé du reste de l'emballage
- **constituant** : élément d'un emballage ne pouvant pas être facilement séparé du reste de l'emballage

En suivant cette approche, on peut décomposer l'emballage illustré ci-contre en 2 composants ( aisément séparables ) :

- l'enveloppe extérieure
- le ravier

L'enveloppe est elle-même un assemblage de différents constituants :

- le film, y compris sa soudure et son impression
- l'étiquette, elle-même constituée de papier, d'encre et de colle.

Selon la philosophie de la norme, le ravier ( = composant ) pourrait donc ne pas être compostable. Cependant, dans un esprit de cohérence, nous pensons qu'il est préférable de n'assembler que des composants compostables.



Les produits/matériaux utilisés pour obtenir un emballage, ainsi que les modes de fabrication peuvent donc influencer le résultat final : ce n'est pas parce que chaque constituant ou composant est conforme à la norme que l'assemblage de ces constituants l'est automatiquement.

Il nous revient donc de vérifier que cet assemblage soit toujours conforme aux exigences de la norme.

Afin de bien percevoir l'esprit de cette démarche, il convient de rappeler quelques notions de base.

La compostabilité, au sens de la norme EN 13432, se vérifie principalement au niveau de 4 critères :

- **biodégradation** : c'est la dégradation par l'action d'enzymes spécifiques entraînant une modification significative de la composition chimique ( avec dégagement d'eau, de CO<sub>2</sub>, de méthane et de chaleur ). Au terme de 6 mois, 90% de la matière doit être biodégradée.
- **fragmentation** : c'est la décomposition physique de la matière en fragments de petite taille. Un résidu non-fragmenté ( càd de taille supérieure à 2mm ) de 10% est admissible à la fin des essais.
- **métaux lourds** : vérification du niveau de certains métaux lourds tels que mercure, plomb, cadmium, ...
- **écotoxicité** : vérification de l'absence d'effet néfaste sur la croissance de plantes

L'assemblage de composants/constituants requiert une attention particulière pour les points qui suivent :

### 1. Soudure de films

Un film est certifié OK Compost pour une épaisseur maximale donnée. Au-delà de cette épaisseur, la désintégration dans les délais impartis n'est pas garantie.

La présence d'une soudure augmente localement l'épaisseur. Il convient donc de vérifier que cette surépaisseur ne compromet pas la conformité du film soudé en ce qui concerne la désintégration. Cette vérification peut se faire par sur base documentaire ( par exemple si l'épaisseur de la soudure est inférieure à l'épaisseur certifiée), mais peut éventuellement entraîner la réalisation d'un essai désintégration sur le produit fini.

## 2. Colorants, additifs et masterbatches

L'utilisation d'additifs, colorants ou masterbatches est possible pour autant qu'elle ne nuise pas la conformité à la norme du produit fini.

L'utilisation d'additifs, colorants ou masterbatches certifiés rend la certification plus aisée : puisque nous connaissons tous les constituants nous pouvons aisément vérifier la conformité de leur combinaison.

Si ces constituants ne sont pas certifiés, certains essais, à déterminer au cas par cas, seront nécessaires.

## 3. Encres & Impression

Les encres peuvent contenir des métaux lourds dont les limites supérieures sont fixées par la norme. Certaines encres peuvent donc être mises en œuvre à condition de ne pas dépasser un certain pourcentage en poids ( total du produit fini ). Les limites d'utilisation des encres certifiées sont toujours spécifiés sur le certificat OK Compost.

Dans le cas d'encre non certifiées, des essais de vérification des métaux lourds et/ou d'écotoxicité doivent être réalisés.

Les métaux lourds présents dans les colorants, additifs et encres d'impression s'additionnent.

## 4. Etiquettes

La surépaisseur générée par l'apposition d'une étiquette peut perturber le phénomène de désintégration et de biodégradation du couple film / étiquette

Certains fabricants d'étiquettes certifiées ont résolu le problème en procédant à un encollage par ligne, permettant ainsi aux processus de dégradation de se réaliser entre les lignes de colle, le film et l'étiquette.

L'utilisation d'étiquettes de très petites dimensions peut également être une solution, le retard de désintégration de l'étiquette pouvant être comptabilisé dans la fraction non-désintégrée admissible de l'ensemble de l'emballage.

## 5. Mélange de matières certifiées

La combinaison ( par co-extrusion ou mélange ) de matières certifiées n'offre aucune garantie en termes de désintégration ou de biodégradation.

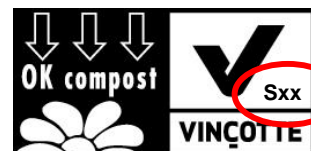
Une analyse au cas par cas s'impose et peut entraîner des essais complémentaires.

## 6. Identification : Logo & code « Sxx »

L'apposition du logo OK Compost n'est autorisée que lorsque le produit visé a été formellement certifié.

De plus, les logos apposés sont munis d'un code suivi d'un numéro ( Sxx ). Ce code est propre à chaque Licencié et nous permet d'assurer la traçabilité des produits sur le marché.

Le code « Sxx » apposé est celui du Licencié qui prend la responsabilité du produit final. Dans le cas illustré ci-haut, c'est l'emballer qui est responsable ( de l'utilisation des bonnes étiquettes sur le bon film ) du produit fini. On ne peut en aucun cas utiliser le code d'un autre Licencié, par exemple celui du fournisseur du film, car il n'en maîtrise pas l'utilisation ultérieure ( impression, soudage, étiquetage, ... ) et ne peut donc être tenu pour responsable des non-conformités éventuelles.



**AIB-VINÇOTTE International s.a. / n.v.**  
SAFETY, QUALITY, ENVIRONMENT  
Member of the Group AIB-VINÇOTTE  
Head office : Boulevard A. Reyers 80 - B-1030 Brussels

### CERTEST PRODUCTS

Everest - Leuvensesteenweg 248 / B-1800 Vilvoorde  
Tel. : +32(0)2 674.57.50 - Fax : +32(0)2 674.57.85  
E-Mail : okcompost@vincotte.be